ROUBAIX

Une jeune fille grièvement blessée d'un coup de pied dans le ventre. — Dimanche, vers onze heures du soir, Jeanne Menret, âgée de seize ans et demi, sortait du bal Florimond Verleyn, rue Magenta, en compagnie de sa sœur Palmyre, de son amant, Emile Vandescopel, et du frère de ce dernier, Jules. Une fois sur la rue, Emile Vandescopel refusa de continuer la route avec sa maîtresse, manifestant le désir de s'en retourner seul avec son frère. Mécontente, Jeanne éleva la voix et ordonna à son amant de la suivre.

Pour toute réponse, les deux hommes prirent la fuite par la rue de la Tuilerie, Jeanne Menret s'élança derrière eux, et elle allait les rejoindre, lorsque Jules, se retournant brusquement, lui lança dans le ventre un formidable coup de pied. Comme une masse, la jeune fille tomba sur le sol et y resta sans mouvement.

Des témoins de cette scène, la relevèrent et la transportèrent à l'estaminet, à l'angle des rues de la Tuilerie et du Coq-Français, où M. le docteur Delcœullerie vint lui donner les premiers soins. Le praticien trouvant très grave l'état de Jeanne Menret, laquelle est sur le point d'être mère, la fit transporter immédiatement à l'Hôtel-Dieu.

M. Laché, commissaire de police du premier arrondissement, ouvrit aussitôt une enquête et lundi matin Jules Vandescopel fut arrêté et écroué après interrogatoire.

Le misérable sera conduit ce matin devant M. le procureur de la République.

Jules Vandescopel, âgé de 20 ans, ouvrier peigneur, demeure au numéro 181 de la Grande Rue.

Chute dans la rue. — Dimanche matin, la jeune Marie Claeys, âgée de 13 ans, servante chez M. Bourghelle, boucher, rue de l'Alma, s'est fait une entorse du pied droit en tombant, rue Pierre-de-Roubaix. La jeune blessée a été admise à l'Hôtel-Dieu.

Vol de poules. — Dans la nuit de samedi à dimanche, des malfaiteurs inconnus se sont introduits par escalade dans la cour de la maison de M. Mispreuve François, cabaretier « Au Château d'Anvers », boulevard d'Halluin, et y ont dérobé dans un poulailler six poules et neuf poussins.

Une enquête est ouverte au 1er arrondissement.

Un vol dans une teinturerie. — Dans la nuit de dimanche à lundi, après avoir tenté, en brisant deux carreaux, d'ouvrir le grille d'une fenêtre de la teinturerie l' « Avenir », rue Pellart, donnant rue Saint-Antoine, des malfaiteurs escaladèrent un mur de clôture en construction, et pénétrèrent dans l'usine. Une fois dans la place, ils brisèrent le cadenas fermant la grille, l'ouvrirent et dérobèrent huit pièces de tissus d'une valeur totale de 2.000 francs.

M. Prud'homme, commissaire de police du 4e arrondissement, s'est transporté sur les lieux et a ouvert une enquête.

Remise de médailles. — Lundi soir, M. Motte, maire, entouré de ses adjoints, a remis la médaille d'honneur du travail à MM. Desmarsits César-Charles, Méchiels Charles-Louis, Dubar Cyr-Henri, Ménard Théodore-Charles, Decock Louis, Dervaux Charles-Louis et Pennel Charles-Joseph.

Deux brigadiers de police, MM. Desmettre Jules et Calonne Joseph ont reçu le diplôme et la médaille d'honneur accordée par M. le Ministre de l'Intérieur.

Coups et blessures. — Les nommés Coussert Joseph François, âgé de 20 ans, dégorgeur, demeurant rue du Couvent, 60, à Mouscron, et Accart Emile Jean, âgé de 18 ans, peintre en voitures, demeurant rue de Tourcoing, cour Methun, 20, ont été l'objet d'un procès-verbal pour coups et blessures réciproques.

C'est en sortant du bal Vanderplanck, 96, rue de Tourcoing, que Accart ayant cherché querelle à Coussert, fut frappé par ce dernier de plusieurs coups de couteau qui lui firent à la figure des blessures insignifiantes.

Etat-Civil

Naissances. — Henri Carrette, rue Desaix, 61 — Alida Delmart, boulevard de Cambrai — François Bourgier, boulevard de Cambrai — Elvire Duponchel, boulevard de Cambrai — Cordule Rascart, rue Blanchemaille — Marie Schouter, rue Archimède, 96 — Achille Noyez, quai de Marseille, 2.

Mariages. — Entre : Adolphe Deffrenne, soudeur, rue Milan, 18 et Flore Delbruyère, soigneuse, rue Pays, 18 — Gustave Seey, tisserand, rue d'Alger, cour Vanecaère, 5 et Ernestine Montreuil, ménagère, id. — Emile Lauwers, s. prof., rue Blanchemaille, 168 et Marie Griessens, s. prof., rue France, 11 — Alb et Dhaluin, coupeur à Tourcoing et Marie Loridan, s. prof., rue de Tilleul, 88 — Fidèle Sonalaer, tailleur de limes, rue Decrême, 4 et Berthe Vanhemme, repasseuse, rue Beaumont, cour Delporte, 1 — Alphonse Dubleuw, peigneur, rue de Condé, cour Vroman, 5 et Juliette Tricot, bobineuse, rue Béranger, 20 — Camille Declercq, employé de commerce, rue St-André, 21 et Berthe Delbergue, épincheuse, rue Nabuchodonosor, 58 — Jérôme Heuen, peigneur, rue St-Jean, 7 et Germaine Slyeman, soigneuse, id. — Delphin Verez, apprêteur à Mouvaux et Julia Clément, couturière, rue de la Lys, 72 — Jules Drenaert, maçon, rue Beaurepaire, 6 et Mathilde Vankae, ménagère, rue Beaurepaire.

Publications de mariages. — Entre : André Chocqueel, colon à Hamilton (Nouvelle-Zélande) et Madeleine Demeasure, s. prof. à Roubaix — Joseph Couplet, rempailleur de chaises à Lille et Romanie Bostquin, couturière à Lille — Louis Gouta, lieutenant au 84e rég. d'inf. à Compiègne et Marie Lefebvre, s. prof. à Paris (8e arr.) — Louis Guilbert, coiffeur à Lille et Angèle Lepers, s. prof. à Lille — Rodolphe Desmet, chauffeur, rue du Nouveau-Monde, 33 et Fanie Ansay, soigneuse, id. — Jules Terrya, apprêteur, rue Barbe-d'Or, 12 et Hélène Leman, peigneuse, rue Cartigny, cour Duchatale, 6. — Jules Dewyndt, mouleur, rue des Guinguettes, 27 et Rachel Jovenau, fusseautière, rue de la Chaussée, 73 — Adolphe Decrits, marbrier, Grande-Rue, 193 et Angèle Caster, soigneuse, Grande Rue, 379 — Louis Donis, peigneur, rue de la Conférence, 46 et Marie Vandecasteele, étrangeuse, rue de Lannoy, fort Desprez, 39 — Alfred Tousseu, représentant de commerce, boulevard de Strasbourg, 91 et Marie Lable, s. prof. à Mouscron — Pierre Rohin, agent de la Cie de Vichy à Lille et Alice Turpin, s. prof., rue Dammartin, 91 — Alphonse Wyckaert, magasinier, rue de Tilleul, 163 et Céline Sottieux, repasseuse, rue de Bavel, 4. — Charles Van Darm, journalier, rue des Guinguettes, 110 et Amandine De Vylder, ménagère, id. — Alfred Sauvage, mouleur en fer, Grande-Rue, 137 et Aurore Salembier, soigneuse, rue du Fort, 8 — Léon Delecolme, conducteur de peine, rue de Devet, 68 et Claire Bourse, couturière, rue de Lannoy, 326 — Henri Béague, soldat au 43e rég. d'inf. à Givet et Germaine Beltz, cuisinière, rue de la Balance, 150 — Isidore Vandeweghe, domestique, rue de Flandre, 18, cour des Baliots, 3 et Eugénie Fourets, piqurière, rue Marengo, 1 — Dominique Vandeneynde, peigneur, rue du Tilleul, 248 et Léonie Duchetel, ménagère, id. — Victor Lesoin, journalier à Marchiennes et Marthe Demeughon, ménagère, rue de Condé, cour Vromen — Adolphe Delcembre, tisserand à Wattrelos et Marie Codron, repasseuse, rue Lavoisier, 193.

Décès. — Georges Debuy, 2 mois, rue de Tourcoing, 96, cour Meton. 3 — Jules Delnjue, 6 mois, rue de la Redoute, 43 — Gaston Kayte, 4 ans, rue de Lille, cour Ste Gadenne, 6 — Fernand Flordor, 20 jours, rue de Maubeuge, fort Loriden, 47 — Marie Mordacq, 2 mois, rue de l'Epeule, 96, cour Lepers, 12 — Carlos Desberbieux, 28 ans, apprêteur, rue de Flandre, 1, cour Puts, 5 — Albert Ribert, 24 ans, employé de commerce, rue de la Roudelle, 15 — Henri Dheygre, 14 ans, donneur de fils, rue Blanchemaille — Yvon Mortier, 6 jours, rue Blanchemaille — Argentine Lameu, 28 ans, ménagère, rue Blanchemaille.

Condition publique

Mouvement de la semaine du 18 au 23 Juin

	Nombre de colis	Kilog.
1° Soies	2	149
2° Laines peignées	2.190	364 686
3° » filées	753	90 210
4° » diverses et blousses	390	40 960
5° Cotons	328	34 677
Totaux	3.662	530 782

Marché à terme : 25.455 kilogs. — Décreusage, 38 1/2 opérations. — Titrage, 435 1/2 opérations.

TOURCOING

A L'EXPOSITION

Les habitués des délicieuses soirées de l'Exposition se montraient, samedi dernier, particulièrement intrigués par la présence et la réunion, en un groupe compact, de tous les entrepreneurs de travaux de la ville de Tourcoing et même de ses cantons. L'on se demandait si de nouveaux palais devaient surgir encore, ou quelle œuvre grandiose nécessitait pareil concours d'intéressés. Renseignements pris, le but de la réunion était tout autre et l'ordre du jour portait simplement : « Félicitations à nos confrères qui, lors de la visite à Tourcoing de M. le Président de la République, ont été l'objet de distinctions honorifiques ».

Plus de 110 membres du syndicat général du bâtiment s'étaient rendus à l'appel des organisateurs. MM. Lami et Sevin, directeur général et architecte de l'Exposition avaient bien voulu honorer cette fête intime de leur présence.

M. A. Masquillier fils, le très distingué président du syndicat, prit le premier la parole et adressa à M. L. Chantry, président de la Société des Entrepreneurs de travaux de l'Exposition, à M. B. Destrebecq, à M. L. Beuque, administrateurs de cette société, ses compliments les plus chaleureux pour leur nomination au grade d'officier d'académie.

Retraçant le rôle de M. L. Chantry, dont il fait un délicat éloge, M. Masquillier le félicita et le remercia de toute la part qu'il a prise à la création et à l'organisation de cette société ; il dit combien il a déployé d'intelligente initiative, d'énergie et de dévouement pour mener à bien la tâche qui lui était dévolue et qui, certes, n'était pas ordinaire. Il félicite ensuite, comme il convient, M. B. Destrebecq, M. L. Beuque, M. Ed. Thiéffry, et rappelle le dévouement inlassable de M. Ch. Tennel, le secrétaire de la société.

M. Masquillier remercie MM. Lami et Sevin de l'honneur qu'ils font aux entrepreneurs. Il sait gré à l'administration municipale d'avoir tenu à conserver les travaux de l'Exposition aux entrepreneurs de Tourcoing.

Dans sa réponse particulièrement applaudie M. L. Chantry reporte sur le Syndicat des entrepreneurs les éloges et les honneurs qui lui ont été personnellement adressés. Il remercie tous ses confrères, cette pléiade d'entrepreneurs qui, bravant les intempéries d'un hiver particulièrement rigoureux, sont venus édifier ces palais dans des champs aujourd'hui convertis en magnifiques jardins. Il remercie encore MM. Lami et Sevin de la bienveillance et de l'amabilité qu'ils ont toujours témoignées aux entrepreneurs et leur adresse l'hommage de sa profonde gratitude.

S'adressant ensuite à M. Masquillier, M. Chantry, en termes émus, lui dit combien le Syndicat a regretté, l'an dernier, de ne pouvoir fêter avec l'éclat qu'elle comportait, la première distinction accordée en sa personne aux entrepreneurs de Tourcoing ; il le remercie pour son dévouement au syndicat qui, sous son habile impulsion, a pris place aujourd'hui parmi les plus influents de la région.

A son tour, M. Destrebecq adresse quelques mots à ses confrères et les assure de son inaltérable dévouement. Puis, c'est M. Lami qui, dans une de ces charmantes improvisations dont il a le secret, félicite les entrepreneurs de l'Exposition du magnifique exemple de solidarité qu'ils ont donné et des résultats qu'ils ont obtenu.

Il avait pu les apprécier au travail, aujourd'hui, il est émerveillé de la concorde et de la cordialité qu'il rencontre parmi eux. C'est au milieu d'applaudissements enthousiastes qu'il termine en affirmant : « Vous avez, Messieurs, fait une œuvre grandiose, vous pouvez en être fiers, et la leçon que vous donnez portera ses fruits. »

Sur la proposition de M. Masquillier, c'est au chant d'un vivat, dont les échos retentissent jusqu'au dehors de l'enceinte de l'Exposition que se vide la dernière coupe de champagne, et que se termine cette charmante soirée qui fera époque dans les annales du Syndicat général des Entrepreneurs de Tourcoing.

***

Le concours d'orphéons. — Les épreuves du concours international d'orphéons ont continué dimanche par le concours des sociétés de la 2e division. Sept sociétés, trois françaises et quatre belges, y ont pris part. Ce concours a été un véritable succès en égard à la valeur des sociétés et aux éloges qu'elles ont mérités.

Le concours de lecture à vue a eu lieu de 10 heures du matin à midi, dans la salle d'audition de l'Académie de Musique. Cette épreuve n'était pas publique. Le jury était présidé par MM. Louis Rosoor, directeur des « Crick Sirks » et Sourilles, auteur du chœur imposé. Voici les résultats : 1° Le Cercle Alexandre Dumas, de Roubaix, 107 points ; 2° Le Chorale Montoise, de Mont-Dison, 106 points ; 3° L'Union Chorale de Wattrelos 105 points ; 4° La Fédération Chorale Tournaisienne, de Tournai, 94 points ; 5° L'Amitié du Peuple de Pâturages, 70 points ; 6° Le Club Orphéonique Fivois, de Fives, 55 points.

Les concours d'exécution et d'honneur ont eu lieu l'après-midi, à 2 h. 1/2 et à 8 h. 1/2, au théâtre municipal. Un public d'amateurs y assistait.

Le jury s'est divisé en deux sections. Une section française et une section belge.

Les jurés belges, présidés par M. Sourilles, ont apprécié les sociétés françaises et les jurés français, présidés par M. Rosoor, directeur des « Cricks-Sirks, » ont apprécié les sociétés belges.

Le chœur imposé était : « Hirondelles et Proscrits » de Th. Sourilles. Les chœurs suivants avaient été choisis par les sociétés : « Les Bardes de la Meuse » de Paul Lebrun, par l'Union chorale de Wattrelos ; « Les Voix de la Nature » de Th. Dubois, par le Club orphéonique de Fives-Lille ; « Les Bardes de la Meuse » de Paul Lebrun, par le Cercle Alexandre Dumas, de Roubaix ; « Nos Compagnes » de M. Maréchal, par la Fédération chorale Tournaisienne, de Tournai ; « Immortelle Nature » de Paul Lebrun, par l'Amitié du Peuple, de Pâturages ; « Invocation » de L. Jouret, par les Amis Réunis de Glain-Liège ; « Le chant des Matelots » de Radoux, par la Chorale Montoise, de Mont-Dison.

Voici les résultats :

Concours d'exécution. — Section française : 1er prix, le Cercle Alexandre Dumas, de Roubaix, 159 points ; 2° l'Union chorale de Wattrelos, 93 points.

Section étrangère : 1er prix, ascendant avec félicitations du jury, l'Amitié du peuple de Pâturages, 168 points ; les Amis Réunis de Glain-Liège, 165 points et la chorale Montoise de Mont-Dison, 162 points ; 1er prix, la Fédération chorale tournaisienne, de Tournai, 138 points.

***

Le concours d'honneur qui a eu lieu à partir de 8 heures 1/2 du soir au théâtre municipal, a permis d'entendre des sociétés de réelle valeur qui se sont vivement disputé les prix.

La délibération du jury que présidait M. Louis Rosoor, a été assez longue.

Voici les résultats du concours d'honneur.

1er prix, Chorale les Amis-Réunis, de Glain-Liège — 2e, Amitié du Peuple de Pâturages — 3e, Chorale Montoise, de Mont-Dison — 4e, Cercle Alexandre Dumas, de Roubaix, à l'unanimité — 5e, La Fédération Tournaisienne — 6e, L'Union Chorale de Wattrelos.

Il était plus de minuit 1/2 quand les prix ont été proclamés.

Les concerts à l'Exposition

Voici le programme du concert du mardi 26 juin par l'orchestre Paul Muger, de 4 à 6 heures du soir :

1 Austerlitz, par Missa-Noy — 2 Terpsichore, fantaisie-ballet, par L. Ganne — 3. La Fiesta, boléro, par Filipucci — 4. a) Amoureuse, valse lente, par Rod'Berger ; b) La réponse à Amoureuse, par Rod'Berger — 5. Téléphone, polka, par Laffite — 6. Salut à Vienne, par L. Ganne — 7. Vercingétorix, ouverture, par Gallot — 8. Le Roi malgré lui, par Chabrier — 9. La Hongroise, grande valse, par L. Ganne — 10. Marche des gamins de Paris, par Rod'Berger.

***

Le mardi 26 courant, à 8 heures 1/2 du soir, l'*Harmonie de la Croix-Rouge*, directeur M. J. Planckaert, exécutera sur le grand kiosque de l'Exposition, les morceaux suivants :

Première partie. — 1. Le conscrit, allegro, X. — 2. Ouverture du *St Petate Roi*, Adam — 3. Entr'acte, valse lente, A. Bosc — 4. Wilhelmine, L. Montagne.

Deuxième partie. — 5. Joyeuse entrée du Prince Carnaval, E. Wesby — 6. Ouverture de concert, Wettge — 7. Confidentiellement, E. Wesby — 8. Saute-les-Oies, J. Rosse.

L'Exposition. — Le succès de l'Exposition internationale de Tourcoing va toujours s'affirmant de plus en plus. Dimanche les entrées ont été particulièrement nombreuses et notre Exposition a été visitée par une quantité considérable d'étrangers qui sont unanimes dans leurs louanges.

L'Exposition de Tourcoing est vraiment superbe à tous égards et vaut la peine d'être vue en détail, c'est ce que disent tous ceux qui s'y rendent et se promettent d'y revenir. C'est aussi ce que disaient les convives du banquet du Comité Lillois du *Progrès du Nord* qui sont venus en bon nombre juger de notre Exposition.

En dehors de l'Exposition proprement dite, les attractions qui se trouvent réunies dans l'enceinte et auxquelles viennent s'en ajouter constamment de nouvelles sont bien faites aussi pour attirer et retenir le public.

Les périlleux exercices de l'américain Schreyer, qu'il a renouvelé à trois reprises, dimanche, devant une foule considérable, procure une émotion intense aux spectateurs. Hier encore, à 6 heures et à 10 heures, « l'homme qui défie le diable », a recommencé ses exploits d'une témérité inouïe.

Au Kursaal, public de plus en plus considérable à chaque séance, tant le programme offre d'attraits.

Le Théâtre d'Ombres est, lui aussi, appelé à voir le public s'y rendre nombreux. On passe là 1 heure 1/2 de la plus agréable façon.

Un peintre qui tombe à travers un lanterneau. — Un ouvrier peintre au service de M. Desoodt-Her, entrepreneur, rue St-Roch, M. Gustave Steverlinck, 30 ans, est tombé à travers un lanterneau qu'il était occupé à peindre.

Dans sa chute, l'ouvrier s'est fait une fracture de l'extrémité du cubitus gauche et a en outre contracté des petites plaies au front et à la main droite.

Le blessé a reçu les soins de M. le docteur Delgrange, qui évalue à un mois le temps nécessaire à la guérison.

Main mutilée. — M. Jules Demour, 57 ans, menuisier chez MM. Charles Tiberghien et fils, rue de Lille, travaillait à une machine dite dresseuse lorsqu'il se fit prendre la main gauche dans cette machine. Les doigts furent atrocement mutilés, et M. le docteur Desbonnets, qui a donné ses soins au blessé, a dû procéder à la désarticulation de l'index au niveau de la première phalange ; l'amputation du médius dans la continuité de la première phalange, la désarticulation de l'annulaire avec le quatrième métacarpien et enfin l'amputation de l'auriculaire et d'une partie du 5e métacarpien.

La guérison des plaies, sauf complications, exigera six semaines au moins. L'ouvrier subira par la suite une incapacité permanente partielle de travail.

Les vols sur le marché. — Madame Marescaux, épouse Delanney, demeurant à Renrq, a été soulagée de son porte-monnaie renfermant 10 fr. 20, alors qu'elle était venue au marché sur la Place des Halles.

Ecole des Beaux-Arts. — Par arrêté de M. le Maire de Tourcoing, en date du 14 juin courant, M. Henri Jacquet a été nommé à la direction de notre Ecole des Beaux-Arts.

C'est avec joie que nous saluons cette nomination, car nous savons combien l'artiste délicat qu'est M. Jacquet aime cette école où il professe depuis 23 ans, et combien aussi est grand le dévouement qu'il a toujours apporté.

Nous n'apprendrons rien à personne en ajoutant que les collègues de M. Jacquet ont pour lui la plus grande estime et que ses élèves lui ont voué une réelle affection.

Nous savons que le nouveau directeur des Beaux-Arts consacrera toute son énergie et mettra tout son cœur à bien diriger l'Ecole et que son ambition sera de la classer dans un avenir prochain au premier rang parmi celles de la région.

Et en terminant, que M. Jacquet nous permette de lui offrir nos sympathiques félicitations.

Les concerts publics d'été. — L'Harmonie du Grand-Plaisir exécutera le jeudi 28 juin 1906, à 8 h. 1/2 du soir, sur le kiosque de la Grande-Place, les morceaux suivants :

1° Allegro militaire, A. Ruelle — 2° Les Deux Marquises, ouverture, Bouchel — 3° Diane, polka pour piston, J.-B. Dies — 4° La Fille du Régiment, fantaisie, Donizetti — 5° Retour à la Vie, grande valse, E. Chebas — 6° Absence et Retour, ouverture, P. N. Labolle.

Les accidents du travail. — Mlle Marie Debeigne, 18 ans, bobineuse chez MM. Masurel frères, rue de Wailly, a eu le poignet gauche comprimé entre le coupe-fils et le rouleau de son métier. Docteur Cuisset, 6 jours.

— M. Gaston Calleus, 36 ans, homme de peine au service de M. Masquillier, directeur des Magasins Généraux de Tourcoing, a eu le doigt majeur de la main droite serré par un câble qu'il attachait à une balle de laine. Docteur Cuisset, 25 jours.

Le tarif des voitures de place. — Certains cochers abusent de ce que le tarif des voitures datant de 25 ans était tombé en quelque sorte en désuétude, réclamaient des prix exagérés soit qu'il s'agisse de simples courses ou de voitures prises à l'heure. Des plaintes nombreuses étant parvenues à la police et à l'administration municipale, cette dernière a considéré qu'il y avait lieu de fixer par un arrêté nouveau le tarif des voitures de place.

La question a été soulevée vendredi soir au Conseil municipal et M. le Maire annonça qu'il prendrait le lendemain un arrêté sur cette question.

Voici cet arrêté :

Nous, Maire de la ville de Tourcoing,

Vu les lois des 14, 22 septembre 1789 ; 16-24 avril 1790 ; 19-22 juillet 1791 ; 18 juillet 1837, 24 juillet 1867 ; 5 mai 1855 ; le décret de 10 août 1853 et la loi du 5 avril 1884, art. 97 ;

Arrêtons :

A partir de ce jour, le tarif des voitures de place est ainsi fixé :

Grande-Place à la Gare, 1 fr. ; Grande-Place à l'Exposition, 1 fr. ; Gare à l'Exposition, 1 fr. et vice-versa.

Eté. — Du 1er avril au 30 septembre.

Service de jour, de 6 h. du matin à 9 h. du soir. La course sur tout le territoire, 1 fr. 50 ; l'heure, 2 francs.

De 9 heures à minuit : la course sur tout le territoire, 2 francs ; l'heure, 2 fr. 50.

De minuit à 6 heures du matin : la course sur tout le territoire, 2 fr. 50 ; l'heure, 3 francs.

Hiver. — Du 1er octobre au 31 mars : Service de jour, de 7 h. du matin à 8 h. du soir : Course sur tout le territoire : 1 fr. 50 — L'heure 2 fr.

De 8 h. à minuit : Course sur tout le territoire 2 fr. — L'heure 2 50.

De minuit à 7 heures du matin : Course sur tout le territoire : 2 fr. 50 — L'heure 3 francs.

Ce tarif, comportant le numéro de la voiture, devra être affiché très visiblement dans l'intérieur de la voiture.

M. le commissaire central de police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Tourcoing, à l'Hôtel-de-Ville, le vingt-trois juin mil neuf cent six.

Signé : Gustave DRON.

***

NOTA. — Il est bon de remarquer que dans l'ancien tarif, le prix de la course de jour dans Tourcoing était fixé à 1 fr. 25, mais les voyageurs payaient toujours au delà. Le prix de la course est désormais fixé à 1 fr. 50 sauf pour la gare à la Place, de la gare ou de la Place à l'Exposition où il est de un franc.

Assistance médicale gratuite. — Par arrêté préfectoral en date du 18 juin 1906, M. le docteur Decherf est nommé médecin du bureau d'assistance médicale gratuite.

Etat-Civil

Naissances. — Cattoire Germaine, rue Houchard, 52 — Delbecq André, rue du Moulin-Tonton, 41 — Buiteen Léon, rue du Blanc-Seau, 70 — Dusoulier Céline, rue du Flocon, 216 — Chevalier Marcel, rue de Calais, 90 — Delannoy Maria, rue de la Cité, 118.

Mariage. — Entre : Vierlinck Gaston, liquoriste et Perez Marie, s. prof.

Décès. — Delannoy Louis, 67 ans, rue du Caire, 69.

COFFRES-FORTS GRUSON

21, Rue Royale, LILLE

— ENVOI DU CATALOGUE — 783.5

AUTOUR DE LILLE

LYS-LEZ-LANNOY. — L'abondance des matières nous oblige à ajourner à demain le long compte rendu de la magnifique fête des Amicales de Lys.

MARCQ-EN-BARŒUL. — *Rixe sanglante.* — Lundi, vers huit heures du matin, un sieur X..., 30 ans, déchargeur de bateaux, demeurant au Pont-de-l'Abbaye, à Marquette, se présentait au quai du Riebon, à Marcq-en-Barœul, où la semaine précédente, il avait travaillé en compagnie du nommé Charles Louis, 25 ans, et déchargé des bateaux de plâtre pour le compte d'un entrepreneur de Lille.

Charles Louis était déjà au travail et passait, portant un sac de plâtre sur son épaule.

« Tiens, te v'là tout de même, dit-il à X... ? Et l' ducasse de Marquette ? T'as plus de sous, sans doute, que tu ne l'as pas fêtée plus longuement ?

— Plus de sous ? répondit X. j'en ai plus que toi, revise un peu cette bourse... et — ce disant — il narguait Charles Louis en lui mettant sous le nez un porte-monnaie fort bien garni.

Charles Louis crut pouvoir se permettre de corser la plaisanterie en saisissant le porte-monnaie. Il le prit donc, le mit dans sa poche et, tout en riant, alla décharger le sac de plâtre qu'il portait. Au voyage suivant, comme il passait, goguenard auprès de X. ce dernier se jeta sur lui et lui porta un violent coup de couteau à l'épaule gauche.

Charles Louis ne perdit pas son sang-froid et, malgré sa blessure, il réussit à administrer à son agresseur une volée de coups de pieds et de poings qui firent crier grâce au brutal. Puis il remit à X.. le porte-monnaie cause de l'affaire et alla se faire soigner dans un estaminet voisin où un médecin vint le panser. Il porte au bras une plaie profonde de cinq à six centimètres et cette blessure lui causera une incapacité de travail assez longue.

Blessé en jouant. — Un garçonnet d'une dizaine d'années, le petit Albert Lezy, dont les parents demeurent au Pont-de-Marcq, jouait lundi vers 7 heures du soir avec des gamins de son âge, le long du canal, quand, poursuivi par un de ses camarades, il fit un faux-pas et tomba. Albert Lezy fut relevé par des passants. Il avait le poignet droit fracturé. Après avoir reçu sur place les soins de M. le docteur Ducroquet, il a été reconduit dans sa famille.

Un pendu. — Dans la matinée de lundi, vers dix heures et demie, Mme Boury et sa fille, batelières, qui s'étaient un instant absentées de leur péniche *La retrouvée* amarrée au rivage du pont de Marcq, ont été fort surprises de trouver, à leur retour, pendu à l'intérieur de sa cabine leur mari et père, M. François Boury, 61 ans. Jamais M. Boury n'avait manifesté l'intention de se suicider. On ne sait à quel motif attribuer sa détermination désespérée.

— *Noyé pour rire.* — Dans la soirée de lundi, le rieur Jean-Baptiste Opsomer, dit « Brûlé », 60 ans, demeurant rue Scrive, qui venait au Pont-de-Marcq, chez Mme Boury, la veuve du batelier dont nous relatons plus haut la mort, pour réclamer une malheureuse pièce de cinquante centimes, prix de l'aide apportée par lui dans l'ensevelissement du cadavre, est accidentellement tombé dans le canal.

Jean-Baptiste Opsomer était assez fortement éméché et sans le secours d'un batelier spectateur de sa chute, le contremaître du bateau de M. Bottin, il eût eu beaucoup de peine à se tirer d'embarras. Ramené sur la berge, il reçut les soins nécessaires, puis fut reconduit à son domicile.

ARMENTIÈRES. — Trois veuves chargées de famille ont reçu des primes de 200 fr. de la fondation Carnot ; ce sont Mmes veuve Buchet, faubourg de Dunkerque ; veuve Desmet, au bas du Crocq ; veuve Helsbergho, rue Solférino.

— M. Léon Lelen a été déclaré adjudicataire de l'enlèvement des boues.

MOUCHIN. — La douane a arrêté au sentier du Hérisson, un sieur Edouard Hornes, 43 ans, porteur de 54 paquets de tabac de Moravie et de 240 boîtes d'allumettes bougies. Soit une valeur de 172 fr. 35. Hornes sera transféré à Lille.

Sports et Jeux

SPORT HIPPIQUE

A Tourcoing. — 24 juin.

La troisième réunion des courses de chevaux à l'Hippodrome du Bras-Pain a obtenu dimanche un gros succès.

Dans le nombreux public qui assistait à la réunion, nous avons remarqué : MM. le colonel Conte, du 43e de ligne ; le colonel de Fontanges, du 19e chasseurs ; le commandant Hervé Dupenher, du 19e chasseurs ; Hector Franchomme, président de l'A. C. F. du Nord ; Louis Cauchette, directeur de la « France chevaline » ; d'Agriel de Bourbon, directeur du haras, de Compiègne ; Dessonville, président des courses ; Cordier, adjoint au maire ; Delecerre, inspecteur de l'exploitation des Chemins de fer du Nord ; Vilain, commissaire central ; Delvart, sous-chef du cabinet du Préfet du Nord ; de nombreux conseillers municipaux, etc.

Pendant toute la durée des courses, la musique du 43e de ligne a donné un magnifique concert.

Voici les résultats des courses :

Prix du Beau-Séjour (au trot monté). — 1500 francs offerts par la ville de Tourcoing. — 900 fr. au 1er ; 400 fr. au 2e ; 200 fr. au 3e — 4 inscrits, 3 partants : 1er Balledu, à M. De Wezières ; 2e, Danelte, à M. Forget ; 3e, Dorure, à M. Choquet. Pari mutuel : Balledu, gagnant 16 fr..

Prix de la Berque (international au trot monté ou attelé, handicap). — 1500 fr. offerts par la ville de Tourcoing. — 1000 fr. au 1er ; 300 fr. au 2e ; 150 fr. au 3e ; 50 fr. au 4e. — 20 inscrits, 18 partants : 1er. Bœrine, à M. Verriest ; 2e. Czar Nicolas, à M. Delebart ; 3e. Turia, à M. Derqueus. Pari mutuel : Bœrine gagnant, 15 fr. ; 1er placé 9 fr. ; 2e, placé, 16 fr. ; 3e, placé 31 fr.

Prix de la Ville (trot monté ou attelé, en partie liée heat 2 sur 3). — 3000 fr. offerts par la Ville 1500 fr. au 1er ; 700 fr. au 2e ; 350 fr. 3e ; 100 fr. au 4e ; 50 fr. au 5e — 21 inscrits, 16 partants : 1er Chaloupe, à M. Rouvelle ; 2e. Arquss, à M. Jubel ; 3e. Volney, à M. Dejean. Pari mutuel : Chaloupe gagnant 400 fr. ; placé 54 fr. 50 ; 2e, placé 23 fr. ; 3e, placé 10 fr. 50.

Steeple chase militaire (1re série). — Un prix d'une valeur maximum de 1000 fr. au 1er ; de 300 fr. au 2e ; de 200 fr. au 3e. — 14 inscrits, 4 partants. — 1° Sans Peur III, à M. d'Aubiu, lieutenant au 7e chasseurs ; 2e, Maître Seconde, à M. Creusen capitaine à l'école de Fontainebleau ; 3e. La Scippe, à M. de Montarmel, lieutenant au 19e chasseurs. Pari mutuel : Sans Peur III, gagnant 27 fr. 50 ; placé 9 fr. ; 2e, placé 8 fr..

Prix de la Ville (2e Heat). — 22 inscrits, 14 partants. — 1er, Catinet, à M. Maunoury ; 2e, Volney, à M. Dejean ; 3e. Astaos, à M. Lobert. Pari mutuel : Catinet gagnant 25 fr. 50 ; 1er placé 15 fr. 50 ; 2e, placé 3 fr. 50 ; 3e, placé 90 fr. 50.

Prix de la Ville (3e Heat). — 22 inscrits, 8 partants. — 1er. Volney, à M. Dejean ; 2e, Catinet, à M. Maunoury ; 3e, Chaloupe, à M. Rouvelle. Pari mutuel : Volney gagnant 16 fr. ; placé 6 fr. 50. 2e placé 7 fr. : 3e placé 6 fr. 50.

Steeple-chase militaire de 3e série. — Un prix d'une valeur de 150 francs au 1er ; un prix d'une valeur de 100 francs au 2e ; un prix d'une valeur de 75 francs au 3e. — 5 inscrits, 6 partants. — 1er, Glariette, à M. Robillart ; 2e, Eglantine VII, à M. Perlonru ; 3e, M. Centaurie, à M. Savignoni.

Pari mutuel : Glariette, gagnant, 15 fr. 50 ; 1er placé. 7 fr. ; 2e placé, 7 fr.

Prix de la Ville. — 4e heat. — 22 inscrits, 3 partants. — 1er, Catinet, à M. Maunoury ; 2e, Volney, à M. Dejean ; 3e, Chaloupe, à M. Rouvelle.

Pari mutuel : Catinet, gagnant, 12 fr. 50.

La sortie des courses a présenté une vive animation.

LA FIANCÉE du Condamné

PAR

HENRI DEMESSE

Visiteur et détenu pouvaient donc se parler et se voir ; mais difficilement, et à une assez grande distance l'un de l'autre.

Rien de plus triste que de pareils colloques, auxquels, d'après les règlements, un gardien de la prison assiste toujours !

Cependant Rosita s'approcha du grillage de l'autre côté duquel se tenait Julie.

Le gardien qui l'observait, tout heureux de la joie qu'il s'attendait à voir à la jeune fille, fut stupéfait de la froideur qu'elle montra à la visiteuse.

Pourtant la jeune détenue se trouvait en présence de sa mère, et le gardien ne l'ignorait pas.

D'ordinaire les prisonnières accueillaient par toutes sortes de manifestations bruyantes les visiteurs.

Pour quel motif Rosita, au contraire, semblait-elle donc plus que jamais triste ?

C'est que la jeune fille avait au cœur à présent une passion qui l'avait tout entière absorbée.

De pareilles amours ne permettent pas à l'être qui les porte des sentiments qui leur sont étrangers. Et puis, sans savoir pourquoi, Rosita n'avait jamais ressenti pour Julie les sentiments d'une fille pour sa mère.

Quand la vieille, qui l'adorait vraiment, la couvrait de tendres caresses, elle ne les recevait, même tout enfant, qu'avec une froideur telle que souvent Julie s'en était affectée.

Seule, avec Malapan, elle s'en plaignait parfois, et celui-ci haussait les épaules dédaigneusement, en sceptique, quand elle lui parlait de la « voix du sang », que Rosita peut-être ne reconnaissait pas !

Julie prononçait ces paroles non sans regret, avec une profonde conviction, sans jamais s'expliquer davantage.

Cependant, comme la jeune fille demeurait muette en face de la vieille, celle-ci, dont les yeux avaient brillé de joie en la voyant, commença l'entretien.

Elle s'informa d'abord avec une grande sollicitude de l'état de santé de la jeune fille. Elle lui demanda si elle supportait sans trop de peine sa captivité.

Rosita ne répondit que par monosyllabes.

De vrai, la visite de la vieille ne la touchait que fort médiocrement.

Elle avait hâte de se retrouver seule pour reprendre son cher rêve abandonné, pour songer à cet homme qu'elle adorait, à Maxime Cointet.

Alors Julie en arriva au sujet qui surtout avait occasionné sa visite.

— Je suis venue pour te faire une recommandation importante, dit-elle à la jeune fille.

— Ah ! fit Rosita.

— Nous quitterons vraisemblablement avant peu notre domicile actuel, continua la vieille.

La jeune fille reçut cette nouvelle avec une complète indifférence.

Julie reprit :

— Nous l'aurions quitté depuis longtemps déjà, dit-elle, car le quartier n'est pas bon pour nous, les recettes sont excessivement médiocres ; mais nous avons dû rester, car, comme tu le sais probablement, notre témoignage a été requis dans l'affaire du drame de l'île Saint-Louis... Nous devons déposer au procès.

A ces mots, les yeux de Rosita brillèrent soudain.

Cette froide statue sembla tout à coup s'animer.

— Mais alors, demanda-t-elle, de telle façon que Julie la regarda tout étonnée, alors puisque vous devez partir, le procès doit donc avoir lieu bientôt ?

— Demain, répondit la vieille.

Rosita pâlit.

— Demain ! répéta-t-elle... Ah ! c'est demain ?

— Oui, c'est demain, continua la vieille, c'est demain que cette canaille, le docteur Cointet, sera condamné à mort, et il ne l'aura pas volé, le scélérat.

Elle parla ainsi avec une espèce de passion qui, pour être feinte, n'en était pas moins énergique.

De pâle qu'elle était, la jeune fille devint livide, à tel point que le gardien qui ne la perdait pas de vue, tout heureux d'être si près d'elle que sa robe le frôlait, crut devoir intervenir.

— Comme vous êtes pâle ! lui dit-il avec inquiétude. Est-ce que vous êtes malade, mademoiselle ?

Cette jeune fille si frêle avait une grande puissance sur elle-même : elle se raidit pour faire bonne contenance.

— Je n'ai rien... dit-elle, rien.

Puis se tournant vers la vieille :

— Tu disais, fit-elle maintenant complètement maîtresse d'elle-même, que vous devez partir ?

— Oui, répondit la vieille... Tout est prêt pour notre départ.

— Et où allez-vous ? demanda Rosita.

— A Montrouge, répliqua Julie... A Montrouge !... Mais ce n'est pas pour cela que j'ai voulu te voir... Ecoute-moi bien attentivement...

— J'écoute ! fit Rosita de nouveau indifférente à ce que lui disait Julie.

La vieille sembla se recueillir un instant avant de parler.

Il importait, en effet, que la jeune fille seule comprît ses paroles sans que le gardien qui était là en tiers pût les retenir à leur préjudice.

— Un événement par moi longtemps attendu, dit-elle enfin, vient de se produire. Il se pourrait que, par suite de cet événement, notre situation changeât prochainement. Pour cela ta présence auprès de nous est indispensable.

Rosita la regarda, étonnée.

— Je ne comprends pas, dit-elle.

— Je m'expliquerai plus tard, reprit la vieille, et alors tu comprendras !... Qu'il te suffise de savoir à présent, que, pour la réalisation des choses sur lesquelles je compte, il faut que tu sois avec moi... Voici donc ce qu'il faudra faire... Fais bien attention à ce que je vais te dire, cela est de la plus haute importance pour nous tous, pour toi surtout...

— J'écoute, dit Rosita, malgré elle intéressée par ce qu'elle entendait à cause de l'allure mystérieuse de la vieille.

— Dès que tu seras libre, continua la vieille... tu viendras nous retrouver à l'hôtel de Bayonne... Tu connais bien cet hôtel. C'est là que nous serions encore sans cette canaille de docteur Cointet, cause de tous nos malheurs.

La jeune fille tressaillit.

Elle dut s'appuyer au grillage pour ne pas tomber.

Elle sentit toute sa force l'abandonner.

Mais de nouveau elle fit un violent effort et elle parvint encore une fois à se maîtriser, à cacher l'émotion terrible qu'elle avait éprouvée à ce souvenir poignant que venait de rappeler la vieille.

Cependant elle ne répondit pas.

Julie crut qu'elle ne se rappelait pas l'adresse qu'elle lui indiquait.

— Allons, dit-elle... l'hôtel de Bayonne, tu connais bien cet hôtel. D'ailleurs, tu le trouveras facilement.

— Je le connais, fit la jeune fille.

— Alors, c'est bien convenu, ajouta la vieille... Dès que tu seras libre, tu viendras nous retrouver là.

— C'est convenu, dit Rosita.

— Je t'enverrai de l'argent quelques jours avant ta libération, ajouta encore la vieille... Tu n'oublieras rien.

Tout à coup, l'une des portes du parloir s'ouvrit.

Deux hommes entrèrent.

Il y avait dans cette salle une petite porte de communication donnant de l'intérieur de la prison dans un couloir aboutissant à la loge du portier de la prison.

Les gens de service passaient souvent par cette porte pour éviter un long détour qu'il fallait faire pour sortir par l'issue principale de la prison.

A l'aspect de ces deux hommes, le gardien qui avait accompagné Rosita au parloir se découvrit respectueusement.

Le plus jeune de ces deux hommes, c'était, en effet le juge d'instruction, M. de Cros.

Alors il se passa un fait étrange.

Julie, ayant soudain levé la tête, aperçut tout à coup l'homme qui accompagnait le magistrat.

Cet homme, en même temps, reconnut sans doute la vieille.

Rosita lui vit faire alors un mouvement de recul qu'elle ne put pas s'expliquer, et, sans savoir pourquoi, en même temps ses yeux s'attachèrent avec persistance sur le visage de cet inconnu.

(A suivre)